

\* **SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** **HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

· **Code du produit:** 33540

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Composant durcisseur d'un revêtement à deux composants époxy.

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

HIM France  
Rue du Groupe Manoukian  
Bâtiment C  
78996 Elancourt  
Tel +33 (0)130 686 210  
Fax +33 (0)130 686 218

· **Service chargé des renseignements:** g.rietveld@him.nl

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)680 715 847 (Uniquement pendant les heures de bureau.)

\* **SECTION 2: Identification des dangers**

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1B      H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



GHS07

Acute Tox. 4      H302 Nocif en cas d'ingestion.

Acute Tox. 4      H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1      H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3      H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



C; Corrosif

R34:      Provoque des brûlures.



Xn; Nocif

R20/21/22:      Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.



Xi; Sensibilisant

R43:      Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53:      Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2012

Numéro de version 2

Révision: 13.09.2012

**Nom du produit: HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 1)

### · 2.2 Éléments d'étiquetage

#### · Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne, la Réglementation sur les Produits dangereux.

#### · Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:



C Corrosif

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine

Phenol, methylstyrenated

Alcool benzylique

#### · Phrases R:

20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

34 Provoque des brûlures.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### · Phrases S:

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

### · 2.3 Autres dangers

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

##### · PBT:

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme unesubstance PBT.

##### · vPvB:

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme unesubstance vPvB.

## \* SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 2855-13-2 EINECS: 220-666-8 Reg.nr.: 01-2119514687-32-XXXX	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine C R34;  Xn R21/22;  Xi R43 R52/53 ----- Skin Corr. 1B, H314;  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	25-50%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique Xn R20/22 ----- Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	25-50%
CAS: 68512-30-1 EINECS: 270-966-8 Reg.nr.: 01-2119555274-38-XXXX	Phenol, methylstyrenated Xi R38;  Xi R43 R52/53 ----- Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	10-25%

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2012

Numéro de version 2

Révision: 13.09.2012

**Nom du produit: HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 2)

CAS: 107-98-2 EINECS: 203-539-1 Reg.nr.: 01-2119457435-35-XXXX	1-méthoxy-2-propanol R10-67 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ STOT SE 3, H336	2,5-10%
CAS: 69-72-7 EINECS: 200-712-3 Reg.nr.: 01-2119486984-17-XXXX	Acide salicylique ☠ Xn R22; ☠ Xi R41 ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	1-2,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des premiers secours

##### · Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

##### · Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

##### · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

##### · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

##### · Après ingestion: Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

##### · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

##### · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### · 5.1 Moyens d'extinction

##### · Moyens d'extinction:

Le dioxyde de carbone, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

##### · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

#### · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

#### · 5.3 Conseils aux pompiers

##### · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Porter un appareil de protection respiratoire.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.

#### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### · 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

**Nom du produit: HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter la formation d'aérosols.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

**· Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.**· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**· Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**· Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.**· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**\* SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.**· 8.1 Paramètres de contrôle****· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****107-98-2 1-méthoxy-2-propanol**

VME	Valeur momentanée: 375 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 188 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

**· DNEL****2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine**

Inhalatoire	DNEL (Short Term; Local)	20,1 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs)
-------------	--------------------------	---------------------------------------

**68512-30-1 Phenol, methylstyrenated**

Oral	DNEL (Long Term; Systemic)	4 mg/kg BW/day (Utilisateurs)
Dermique	DNEL (Long Term; Systemic)	16,4 mg/kg BW/day (Travailleurs) 8 mg/kg BW/day (Utilisateurs)
Inhalatoire	DNEL (Long Term; Systemic)	57 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs) 28 mg/m <sup>3</sup> (Utilisateurs)

**· PNEC****2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine**

PNEC	0,06 mg/l (L'eau douce) 0,006 mg/l (Eau de mer)
------	--

**68512-30-1 Phenol, methylstyrenated**

PNEC	0,014 mg/l (L'eau douce) 0,0014 mg/l (Eau de mer) 52,9 mg/l (Sédiments d'eau douce) 5,3 mg/kg dwt (Sédiments d'eau de mer) 10,5 mg/kg dwt (Sol) 2,4 mg/kg dwt (Usine de traitement des eaux usées) 0,14 mg/l (L'eau (à libérer par intermittence))
------	--

**· Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

**Nom du produit: HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 4)

**· 8.2 Contrôles de l'exposition****· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**· Protection respiratoire:**

Utiliser une protection respiratoire est recommandé si la limite est dépassée.

Le choix de masque doit être basée sur l'exposition, les dangers du produit et les limites de la sécurité du travail pour le type de masque.

Filtre provisoire:

Filtre A/P2

**· Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**· Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en PVC

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**· Temps de pénétration du matériau des gants**

Une exposition prolongée: la classe de protection 6

Une exposition aiguë: la classe de protection 1

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**· Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.**· Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.**\* SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:****Forme:** Liquide  
**Couleur:** Beige clair**· Odeur:** Aminée**· Seuil olfactif:** Non déterminé.**· valeur du pH:** Non déterminé.**· Changement d'état****Point de fusion:** Non déterminé.  
**Point d'ébullition:** > 200°C**· Point d'éclair** 68-84°C**· Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.**· Température d'inflammation:** > 300°C**· Température de décomposition:** Non déterminé.

(suite page 6)

FR

Nom du produit: **HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 5)

· <b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
<i>Remarque:</i>	Données basées sur les ingrédients.
<i>Inférieure:</i>	1,3 Vol %
<i>Supérieure:</i>	13,0 Vol %
· <b>Pression de vapeur à 20°C:</b>	0,1 hPa
· <b>Densité à 20°C:</b>	1,04 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité relative</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non déterminé.
· <b>Vitesse d'évaporation</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Partiellement soluble
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
<i>Dynamique:</i>	Non déterminé.
<i>Cinématique:</i>	Non déterminé.
· <b>Teneur en solvants:</b>	
<i>Solvants organiques:</i>	43,7 %
<i>Teneur en substances solides:</i>	1,0 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### · 10.1 Réactivité

Stables: réagit avec des substances avec aminés, des groupes hydroxyle ou carboxyle pour former très stables matériaux réticulés.

#### · 10.2 Stabilité chimique

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:** Éviter tout contact avec: acides forts, les alcalis et les oxydants.

#### · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Lors de la combustion:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Gaz/vapeurs irritants

### \* SECTION 11: Informations toxicologiques

#### · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

##### · Toxicité aiguë:

· <b>Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:</b>		
<b>2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine</b>		
Oral	LD50	1030 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	1840 mg/kg (Rat)
<b>100-51-6 Alcool benzylique</b>		
Oral	LD50	1230 mg/kg (Rat)
Dermique	LD50	2000 mg/kg (Lapin)

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 13.09.2012

Numéro de version 2

Révision: 13.09.2012

**Nom du produit: HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 6)

**68512-30-1 Phenol, methylstyrenated**

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (Rat) (OECD 423)
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg (Rat) (OECD 402)
Inhalatoire	LC50/4 h	4,92 mg/l (Rat) (OECD 403)

**· Effet primaire d'irritation:****· de la peau:** Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.**· des yeux:** Effet fortement corrosif.**· Des voies respiratoires:** L'inhalation de vapeur ou de brouillard peut causer une irritation des voies respiratoires.**· Sensibilisation:** En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.**· Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

Corrosif

Irritant

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

**· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

par voie orale:

Corrosif. Peut causer des dommages graves à la bouche, la gorge et spijvertering-organes.

**\* SECTION 12: Informations écologiques****· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:****2855-13-2 3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine**

EC50 (48hrs)	23 mg/l (Daphnia Magna)
EC50 (72hrs)	50 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
LC50 (96hrs)	110 mg/l (Brachydanio rerio)

**68512-30-1 Phenol, methylstyrenated**

EC50 (48hrs)	14-51 mg/l (Daphnia Magna) (OECD TG 202)
EC50 (72hrs)	15 mg/l (Algues) (OECD TG 201)
LL50 (96hrs)	25,8 mg/l (Poissons) (OECD TG 203)

**· 12.2 Persistance et dégradabilité** Le produit est partiellement biodégradable. Des résidus significatifs demeurent.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· Effets écotoxiques:****· Remarque:** Nocif pour les poissons.**· Autres indications écologiques:****· Indications générales:**

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

**· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****· PBT:**

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme un substance PBT.

(suite page 8)

Nom du produit: **HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 7)

· **vPvB:**

Ne répond pas aux critères spécifiques détaillées à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 et les substances ne sont pas considérées comme une substance vPvB.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions officielles.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

\* **SECTION 14: Informations relatives au transport**

· <b>14.1 No ONU</b> · <b>ADR, IMDG, IATA</b>	UN1760
· <b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b> · <b>ADR</b> · <b>IMDG, IATA</b>	1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ISOPHORONEDIAMINE, Alcool benzylique) CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (ISOPHORONEDIAMINE, Benzyl alcohol)
· <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b> · <b>ADR</b> 	· <b>Classe</b> 8 Matières corrosives. · <b>Étiquette</b> 8
· <b>IMDG, IATA</b> 	· <b>Class</b> 8 Corrosive substances. · <b>Label</b> 8
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b> · <b>ADR, IMDG, IATA</b>	III
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b> · <b>Marine Pollutant:</b>	Non
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> · <b>Indice Kemler:</b> · <b>No EMS:</b>	Attention: Matières corrosives. 80 F-A,S-B
· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.

(suite page 9)

FR

**Nom du produit: HIMFLOOR FC480 DURCISSEUR**

(suite de la page 8)

· <i>Indications complémentaires de transport:</i>	
· <i>ADR</i>	
· <i>Code de restriction en tunnels</i>	E
· <i>"Règlement type" de l'ONU:</i>	UN1760, LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (ISOPHORONEDIAMINE, Alcool benzylique), 8, III

### **SECTION 15: Informations réglementaires**

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### · **Phrases importantes**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H312 Nocif par contact cutané.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H332 Nocif par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R10 Inflammable.
- R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
- R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.
- R38 Irritant pour la peau.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### · **Acronymes et abréviations:**

- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- NOEC: No Observed Effect Concentration
- IC50: Inhibition Concentration, 50 percent
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- DOT: US Department of Transportation
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
- PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent

- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**